Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260302-DCM_2026_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2026 Délibération n° 2026-10

Nombre de conseillers en exercice : 23

L'an **deux mille vingt-six**, le **vingt-six février** à **dix-huit heures et 1 minute,** le Conseil Municipal de LE FOLGOËT, dûment convoqué le **treize février**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pascal KERBOUL, Maire.

Présents

Pascal KERBOUL, Odette CASTEL, Michel LE GALL, Céline GOUEZ, Gérard MAREC, Cécile GOUEZ, Jacques CARRIO, Nathalie FLOC'H, Jean-Noël LE MENN, Patrick ROUDAUT, Marie LE DU, Xavier LANSONNEUR, Xavier PENNORS, Caroline THOMAS, Yannick GUILLERM, Fabienne LEPOITTEVIN, Florian BUZARE, Olivier BERTHELOT, Rénato BISSON

Présents	**19**
Votants	**23**
Pour	**20**
Contre	**3**
Abstentions	

Absents excusés : 4

Emmanuelle LE ROUX, Stéphane LE ROUX, Emilie LE JEUNE et Gwenaëlle LE HIR donnent respectivement procuration à Odette CASTEL, Jean-Noël LE MENN, Cécile GOUEZ et Olivier BERTHELOT.

Secrétaire de séance

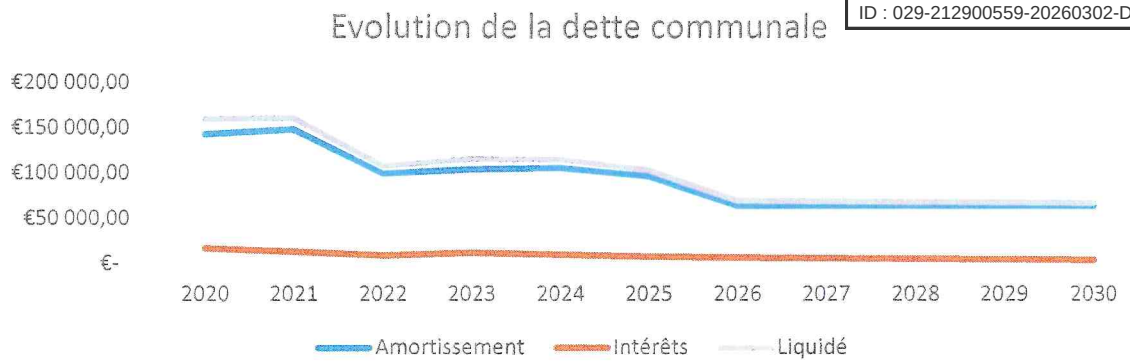
Patrick ROUDAUT

Budget Commune 2026

1. Focus sur l'évolution de l'endettement communal

Période	Amortissement	Intérêts	Liquidé
2020	142 613,48 €	16 446,23 €	159 059,71 €
2021	147 874,30 €	12 646,68 €	160 520,98 €
2022	99 063,39 €	8 595,41 €	107 658,80 €
2023	103 616,56 €	11 349,85 €	114 966,41 €
2024	105 160,99 €	9 236,42 €	114 397,41 €
2025	95 753,14 €	7 063,78 €	102 816,92 €
2026	63 333,32 €	5 880,13 €	69 213,45 €
2027	63 333,32 €	5 311,13 €	68 644,45 €
2028	63 333,32 €	4 742,13 €	68 075,45 €
2029	63 333,32 €	4 173,13 €	67 506,45 €
2030	63 333,32 €	3 604,13 €	66 937,45 €

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260302-DCM_2026_10-DE



2. Proposition de budget

Madame Odette CASTEL, adjointe au maire en charge des Finances présente au Conseil Municipal le projet de budget 2026 de la Commune proposé par le Bureau Municipal et la Commission des Finances réunis le 12 février dernier, qui peut être synthétisé de la façon suivante :

Section de fonctionnement : équilibre à 2 746 259,81 €

Section d'investissement : équilibre à 2 216 713,74€

Section de Fonctionnement			
Chapitre	**Libellé**	**Dépenses**	**Recettes**
011	Charges à caractère général	610 100,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	755 900,00 €	
014	Atténuations de produits	7 095,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	785 954,81 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	459 310,00 €	
66	Charges financières	5 900,00 €	
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	
68	Dotations aux provisions et dépréciations	500,00 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté		252 897,60 €
013	Atténuations de charges		7 000,00 €
042	Opérations de transfert entre section		5 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes divers		115 400,00 €
73	Fiscalité reversée		120 297,00 €
731	Impositions directes		1 515 200,00 €
74	Dotations et participations		427 880,00 €
75	Autres produits de gestion courante		300 560,21 €
76	Produits financiers		25,00 €
77	Produits exceptionnels		500,00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 500,00 €
Total Fonctionnement		**2 746 259,81 €**	**2 746 259,81 €**

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260302-DCM_2026_10-DE

Section d'investissement			
Chapitre	**Libellé**	**Dépenses**	**Recettes**
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	239 600,52 €
021	Virement de la section de fonctionnement		785 954,81 €
024	Produits des cessions d'immobilisations		- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €	120 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	242 711,61 €	242 711,61 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		465 000,00 €
13	Subventions d'investissement	- €	136 246,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00 €	- €
20	Immobilisations incorporelles	149 862,83 €	
204	Subventions d'équipement versées	82 403,38 €	
21	Immobilisations corporelles	506 735,92 €	- €
23	Immobilisations en cours	1 005 000,00 €	- €
27	Autres immobilisations financières	160 000,00 €	227 200,80 €
45	Comptabilité distincte rattachée	- €	- €
Total Investissement		**2 216 713,74 €**	**2 216 713,74 €**

3. Dépenses de fonctionnement récurrentes

A la demande du Service de Gestion Comptable, il importe dorénavant de détailler tous les ans les dépenses récurrentes faisant l'objet d'une convention approuvée en conseil municipal auparavant. Ainsi, afin de faciliter l'exécution comptable, elles sont regroupées dans le tableau suivant :

Dépenses de fonctionnement récurrentes				
Organisme	**Article**	**Document de référence**	**Délibération de référence**	**Montant année antérieure ou montant annuel**
CAUE	6281	Demande d'adhésion 2025	Délibération 2015-15	150,00 €
Fondation du Patrimoine	6281	Demande d'adhésion 2025	Délibération 2024-21	500,00 €
Familles rurales Guissény	65748	Convention de soutien communal et communautaire 2026	Délibération 2026-08	16 255,00 €
Familles rurales Plouider	65748	Convention de soutien communal et communautaire 2026	Délibération 2026-08	3 138,00 €
OGEC SAND - Garderie	65748	Convention Garderie	Délibération 2018-10	5 000,00 €
OGEC SAND - Cantine	65748	Délibération 2024-40	Délibération 2024-40	6 499,47 €

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260302-DCM_2026_10-DE

ACSI Centre Socio-Culturel Intercommunal - REPAM	65748	Convention REPAM 2024-2026	Délibération 2024-46	1 100,64 €
ACSI Centre Socio-Culturel Intercommunal - ALSH	65748	Convention de soutien communal et communautaire 2026	Délibération 2026-08	38 038,00 €
Soutiens communaux actions jeunesse	657341	Convention de soutien communal et communautaire 2026	Délibération 2026-08	20,00 €
MDE LESNEVEN	657341	Convention de partenariat 2021-2025	Délibération 2025-50	16 928,31 €
Micro-folie	62875	Convention Micro-folie	Délibération 2025-39	6 673,95€
Le prix des Incorruptibles	6281	Le prix des incorruptibles	Délibération 2025-36	30€
Noël des agents	62875	Participation au spectacle de Noël de Lesneven	Délibération 2025-43	20€ par enfant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le budget primitif 2026 de la Commune tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre
Le FOLGOËT, le 02 mars 2026

Le secrétaire de séance, Patrick ROUDAUT	Le Maire, Pascal KERBOUL
	MAIRIE DE LE FOLGOËT 29 (Finistère)

Le Maire de LE FOLGOËT informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.